

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 20 janvier 2016 portant dissolution de la brigade territoriale de Chamousset et modification des circonscriptions des brigades territoriales de La Rochette et de Montmélian (Savoie)

NOR : INTJ1531024A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Chamousset est dissoute à compter du 1^{er} août 2016. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de La Rochette et de Montmélian sont modifiées à la même date dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de La Rochette et de Montmélian exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 janvier 2016.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général de division, adjoint au directeur
des soutiens et des finances,*
L. TAVEL

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
La Rochette	Arvillard Bourget-en-Huile La Chapelle-Blanche La Croix-de-la-Rochette Détrier Étable Le Pontet Presle La Rochette Rotherens La Table La Trinité Le Verneil Villard-Sallet	Arvillard Betton-Bettonet Bourget-en-Huile Bourgneuf Chamousset Chamoux-sur-Gelon Champ-Laurent Châteauneuf Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier Détrier Étable Hauteville La Chapelle-Blanche La Croix-de-la-Rochette La Rochette La Table La Trinité Le Pontet Le Verneil Montendry Presle Rotherens Saint-Pierre-de-Soucy Villard-d'Héry Villard-Léger Villard-Sallet Villaroux
Montmélian	Apremont Arbin La Chavanne Chignin Francin Laissaud Les Marches Les Mollettes Montmélian Myans Planaise Saint-Pierre-de-Soucy Sainte-Hélène-du-Lac Villard-d'Héry Villaroux	Apremont Arbin La Chavanne Chignin Francin Laissaud Les Marches Les Mollettes Montmélian Myans Planaise Sainte-Hélène-du-Lac
Chamousset	Betton-Bettonet Bourgneuf Chamousset Chamoux-sur-Gelon Champ-Laurent Châteauneuf Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier Hauteville Montendry Villard-Léger	(Dissolution)